

Le tableau suivant indique le nombre d'écoles dissidentes dans chaque district d'inspection. Les écoles protestantes ont une augmentation de 8 et les écoles dissidentes catholiques une diminution de 15.

TABLEAU des écoles dissidentes et de leurs élèves.

No.	Noms des inspecteurs d'écoles.	Ecoles dissidentes protestantes.	Nombre d'élèves.	Ecoles dissidentes catholiques.	Nombre d'élèves.
1	J. B. F. Painchaud.....				
2	Rév. R. G. Pless.....	6	160		
3	L. Lucier.....	12	84	2	75
4	Th. Tremblay.....		64		
5	Vincent Martin.....				
6	G. Tanguay.....				
7	S. Boivin.....				
8	John Hume.....	5	229	1	15
9	P. F. Béland.....	1	45		
10	F. E. Juneau.....	3	151		
11	J. Crépault.....				
12	P. M. Bardy.....	3	122		
13	P. Hubert.....	4	115		
14	W. Alexander.....			7	163
15	B. Maurault.....				
16	H. Hubard.....	7	204		
17	M. Stenson.....			9	270
18	R. Parmelee.....	15	386	11	353
19	J. N. A. Archambault.....	2	96		
20	Chs. Decazes.....	5	114		
21	Michel Caron.....	18	545		
22	L. Grondin.....	13	521		
23	C. Thompson.....	6	330	12	494
24	F. X. Valade.....	22	775		
25	A. D. Dorval.....	6	177	1	37
26	C. Germain.....	7	200	1	37
27	C. B. Rouleau.....				
28	Bolton McGrath.....	19	670		
		146	5015	44	1463

Le tableau suivant est celui du mouvement de la caisse d'économie des institutrices depuis son établissement.

CAISSE D'ÉCONOMIE DES INSTITUTRICES.

Années.	Nombre des institutrices qui se sont inscrites chaque année.	Nombre de pensionnaires chaque année.	Taux de la pension pour chaque année. d'enseignement.	Total des pensions payées.
1857..	150	63	\$ cts.	\$ cts.
1858..	74	91	4 00	886 90
1859..	17	128	4 00	2211 74
1860..	9	130	3 00	3115 36
1861..	9	160	3 00	2821 57
1862..	10	164	1 75	3603 58
1863..	13	171	2 25	2522 09
1864..	7	170	1 75	3237 00
1865..	11	160	1 75	2727 00
1866..	13	173	1 75	2584 00
1867..	5	176	1 75	2721 00

Je forme encore le vœu que la Législature veuille bien augmenter la subvention accordée à cette caisse. Il y a lieu d'espérer que cette augmentation amènerait un plus grand nombre d'abonnés.

Dans tous les cas, il est désirable qu'une pension un peu plus élevée puisse être accordée aux anciens instituteurs et aux anciennes institutrices retirés de l'enseignement, qui ont contribué selon leurs moyens au soutien de leurs confrères, et ont fait cet usage de leurs petites économies.

MM. les curés, MM. les commissaires d'école et MM. les inspecteurs, rendraient un véritable service aux instituteurs en leur faisant connaître les conditions d'abonnement à cette caisse. Malgré tous les avis qui ont été donnés à cet effet dans le *Journal de l'Instruction Publique*, on paraît être sous l'impression qu'il suffit d'avoir enseigné un certain nombre d'années pour avoir le droit d'être pensionné.

Parmi les sujets qui doivent occuper MM. les instituteurs dans les conférences de leurs associations, je prendrai la liberté de leur indiquer celui-ci comme un des plus importants.

J'ai ici à exprimer de nouveau le regret qu'un si petit nombre d'instituteurs assistent aux conférences dont l'utilité est si grande et pour lesquelles un certain nombre d'entre eux ainsi que MM. les directeurs et les professeurs des écoles normales, font de si louables efforts.

Le tout respectueusement soumis,

PIERRE J. O. CHAUVEAU,
Ministre de l'Instruction Publique.

Québec, 21 mars 1869.

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes.

FRANCE.

VIE DE MDE. DE MONTAGU—cinquième édition—Paris, se vend au profit des pauvres, in-12o.

VIE DE MDE. DE LAFAYETTE, par Mde de Lasteyrie sa fille, et VIE DE MDE. D'AYEN, par Mde. de LaFayette—Paris, in-12o.

Voilà de beaux, d'excellents livres que nous recommandons à toutes les bibliothèques, à tous les lecteurs. Les ouvrages d'une haute portée morale en même temps que d'une grande valeur littéraire ne manquent pas à notre époque et nous les voyons avec plaisir se propager. Le journal et les lettres d'Engénie de Guérin, le Récit d'une Sœur, par Mde. de Craven ont eu de nombreux lecteurs et surtout de nombreuses lectrices dans notre pays; nous sommes certains que dès qu'ils y seront plus connus, les deux volumes que nous venons d'indiquer auront ici un égal succès. L'histoire de cette noble famille de Noailles qui touche à tous les régimes et aux deux grands partis, celui des légitimistes et celui de la monarchie constitutionnelle, est pleine du plus touchant intérêt. La vie de Mde. de Montagu renferme tout ce qui peut charmer et émouvoir: le style est d'une grâce et d'un naturel parfaits, et à côté des événements les plus tragiques les choses les plus plaisantes se trouvent tout naturellement intercalées, sans effort et sans prétensions; ce sont de charmants sourires échappés à l'auteur au milieu des larmes comme de beaux rayons de soleil dans un ciel nuageux. La plus douce tolérance s'allie constamment à la doctrine la plus irréprochable; la piété la plus éclairée se joint à la philosophie la plus vraie et la plus consciencieuse. Les lecteurs de ces deux volumes nous sauront gré de transcrire ici un extrait de *l'Univers* qui leur donnera des nouvelles des descendants de ces familles avec lesquelles ils ont pour bien dire vécu quelque temps dans le passé. M. de Montagnac dont il est question est, nous croyons le marin distingué qui commandait il y a quelques années l'escadre française de Terre-Neuve et des Antilles et qui fit, si nous avons bonne mémoire une courte visite au Canada.

On lit dans *l'Univers*:

« C'est le 20 juillet qu'a été béni par Mgr. l'Evêque d'Amiens, dans l'Eglise de Grouzel, le mariage de Mlle Henriette de La Moricière avec M. le vicomte François de Maistre, officier d'état-major de l'armée pontificale.

« Autour des jeunes époux se pressaient des parents, des amis, et toute la population villageoise qui avait pu trouver place dans l'Eglise, trop petite pour cette solennité.

« On remarquait, et non sans émotion, Mme. de La Moricière, et sa mère Mme d'Auberville, la fille de cette pieuse et courageuse marquise de Montagu dont la grand'mère et la sœur, la maréchale de Noailles, moururent ensemble sur l'échafaud révolutionnaire, le 22 juillet 1794: nobles et saintes victimes, dont la mort fut si belle, que le prêtre qui en fut le témoin et l'ange consolateur s'en allait en louant Dieu, « comme lo faisaient les premiers chrétiens, lorsqu'ils s'en reviennent des portes de la ville tout couverts du sang des martyrs. »

« On remarquait encore l'amiral de Montagnac et Mme de Montagnac, Mme. de Maistre, M. E. de Maistre, M. le comte de Mérode, M. le comte de Saint-Aignan, M. de Grammont. La noblesse de Picardie était aussi représentée à cette fête par une société choisie.

« Avant de procéder à la bénédiction nuptiale, Mgr. l'Evêque d'Amiens a adressé aux jeunes époux et à l'assistance d'élite qui leur formait une si brillante couronne, une allocution qui, par son charme, sa grâce et ses mille allusions délicates, aussi bien que par l'accent avec lequel elle a été dite, se déroba à toute analyse et est au-dessus de toute louange.

« Pouvait-on avoir à célébrer, plus de gloire et de grandeur? La France et l'Eglise catholique ne se glorifient-elles pas à divers titres de ces grands noms: le vicomte Fr. de Maistre, soldat pontifical, petit-fils